

L'augmentation marquée des douze dernières années est presque entièrement attribuable aux infractions aux règlements de la circulation, qui passe de 96,340 en 1927 à 292,904* en 1939, ou de 50 p.c. à près de 68.3 p.c. du total des condamnations sommaires. Les infractions aux lois de pêche et de chasse, aux lois des jeux de hasard, à la loi des inspections et ventes, aux lois des denrées alimentaires et drogues, aux lois sur les spiritueux, aux règlements municipaux, de même que les infractions relatives au vagabondage, montrent toutes des augmentations dans les condamnations en 1939 comparativement à 1938. Les condamnations pour ivresse montrent une diminution.

14.— Condamnations sommaires, par offense, années terminées le 30 sept. 1935-39

Offense	1935	1936	1937	1938	1939	Augmen- tation ou diminution, 1938-39
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Voies de fait.....	3,690	3,433	3,508	3,236	3,112	-124
Port d'arme illégal.....	258	388	323	418	342	-76
Mépris de cour.....	66	116	37	34	30	-4
Cruauté envers les animaux.....	263	259	266	206	198	-8
Perturb. de réunions religieuses et autres.....	19	43	48	24	29	+5
Infraction aux lois de pêche et de chasse.....	1,724	2,149	2,500	2,704	3,181	+477
Infraction aux lois défendant le jeu.....	25,889	40,670	14,360	10,537	11,106	+569
Infraction aux lois sur l'immigration.....	24	28	19	23	13	-10
Infraction à la loi des ventes.....	399	340	272	488	552	+64
Falsification de denrées alimentaires.....	244	201	321	100	209	+109
Infraction aux lois sur les poids et mesures.....	379	361	331	213	164	-49
Infraction aux lois sur les spiritueux, la prohibition et la tempérance.....	8,826	10,073	11,142	12,442	13,513	+1,071
Domages malicieux à la propriété.....	790	785	806	902	886	-16
Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.....	224	292	353	845	588	-257
Non-paiement de salaires ou gages.....	1,540	1,385	1,489	1,718	1,436	-282
Infraction des régl. de la circulation.....	246,123	237,183	288,688	285,951 ¹	292,904 ¹	+6,953
Infraction des régl. municipaux.....	17,646	20,456	25,414	21,914	25,852	+3,938
Négligence de pourvoir aux besoins de l'épouse et des enfants.....	1,415	1,607	2,062	1,574	2,211	+637
Complicité aux délits des enfants.....	862	1,033	931	1,335	1,362	+27
Infraction aux lois sur l'opium et les stupéfiants.....	29	32	11	9	4	-5
Profanation du dimanche.....	869	1,087	1,426	978	913	-55
Infraction aux lois des chemins de fer.....	1,150	959	731	948	593	+45
Circulation sur les voies ferrées.....	713	588	565	522	637	+115
Voyages sans billet.....	1,017	524	388	394	437	+43
Infraction aux lois fiscales.....	2,694	3,345	4,011	4,267	1,610 ²	-2,657
Empiètement.....	381	505	560	557	777	+220
Vagabondage.....	7,966	7,416	8,744	9,273	12,623	+3,350
Ivresse.....	25,643	28,433	34,606	36,894	36,007	-887
Langage insultant, obscène, profane.....	180	347	144	126	240	+114
Fréquentation des lupanars.....	2,674	2,725	3,598	3,518	2,580	-938
Scandale et mauvaise conduite, etc.....	5,777	7,515	8,623	8,458	5,585	-2,873
Radio sans permis ²	2	2	2	2	4,479	+4,479
Autres.....	3,258	3,428	3,935	4,056	4,435	+379
Totaux.....	362,642	377,706	420,212	414,664	428,698	+13,944

¹ Voir renvoi (*) du texte précédant ce tableau.

² Les condamnations sous ce chef étaient auparavant classifiées comme des infractions aux lois sur le revenu.

Condamnations pour ivresse.—Les condamnations sommaires pour ivresse au Canada en 1939 baissent de 2.4 p.c. sur 1938. Les données les plus élevées ont été atteintes en 1913 et 1914. Elles accusent une baisse au cours de la guerre de 1914-18 et, bien qu'elles aient varié depuis, elles n'ont jamais approché les niveaux élevés de 1913 et 1914.

* A l'exclusion de 1,736 condamnations pour conduite d'automobiles en état d'ivresse et de 1,536 autres pour négligence au volant. Ces dernières sont maintenant classifiées comme offenses indictables (voir tableau 8.)